

— syndicats de soldats

Après Besançon...

Chaumont

L'exemple donné par les soldats du 19^e RG de Besançon vient d'être suivi : à Chaumont, au 403^e régiment d'artillerie, une centaine de soldats ont décidé de se constituer en section syndicale. L'union interprofessionnelle CFDT de Chaumont les soutient.

Une pareille décision ne témoigne nullement de la volonté de suivre mécaniquement l'initiative de Besançon : c'est le rythme même du développement des comités et de leur structuration qui amène certains comités de masse, forts de leur implantation, de leur influence, de leur reconnaissance dans la caserne, du soutien syndical et politique externe, le plus large possible, à se constituer en sections syndicales.

C'est parce que les décisions de Besançon et de Chaumont ont su respecter ce rythme de développement et de maturation des comités, parce que les appelés ont refusé de se rallier à la « ligne » et à la direction d'un groupe politique et ont mené des luttes dans l'unité, que ces sections syndicales ont pu se constituer et imposer à l'ensemble du mouvement ouvrier de prendre en compte le problème qu'elles posent.

Diffuser l'information sur Chaumont et l'explication de

telles initiatives est d'autant plus essentiel que la bourgeoisie risque fort — maintenant qu'elle s'est habituée à l'inhabituel — de faire le silence : faire passer la section syndicale du 49^e RG de Besançon pour une action spectaculaire et isolée, passe encore ! Mais, de là, à admettre que, oui, le problème des luttes des soldats est posé concrètement... c'est un pas qu'un certain nombre des tenants du pouvoir ne souhaitent plus faire : la répression de Draguignan par TPFA interposé n'a pas cassé le mouvement. On passe donc à la répression interne. On utilise tout l'arsenal disponible au sein de l'armée, pour faire taire les voix qui commençaient à s'élever et tenter de récupérer l'image de « l'armée saine » chère aux fascistes de tout poil. Chirac devant l'Assemblée nationale tonne, parle de subversion et menace : les TPFA ne suffisent plus, et l'on ne badine pas devant les moyens. La Cour de sûreté de l'Etat est tellement pratique, le cas échéant, n'est-ce pas ? Mais la répression a-t-elle jamais suffi à mater un mouvement irréversible ?

Georges YVERRES ■

● Le canonnier se syndique

Le jeudi 20 novembre, après les appelés du 19 RG de Besançon, ceux de la base du 403^e RA, près de Chaumont, se sont déclarés syndicat de soldats et solidaires de leurs camarades bisontins. Ils demandent, dans un communiqué remis à la presse nationale et locale, que celle-ci fasse connaître et popularise leur lutte. (Ils ne peuvent le faire eux-mêmes, compte-tenu des arrestations, brimades et mutations de Besançon et Dijon).

Ils s'expliquent dans un journal, **le canonnier rôle**, n° 5, distribué massivement sur la base. Malgré les soi-disant réformes de la clique Giscard-Bigeard... rien n'a changé. La répression s'accroît : deux heures de retard — quinze jours d'arrêt. Il y a une présence permanente des flics sur la base. Le contrôle des sorties et des rentrées est resserré. Toute initiative de sanction est laissée au chef de corps, avec pour motif bidon, « mauvaise volonté dans le service ».

Ils exigent la suppression des brimades et de la prolongation du temps de service, la suppression immédiate des tribunaux militaires, le droit de réunion, d'affichages, et d'associations, le libre choix du lieu et de la date d'incorporation, la réduction du temps du service militaire, l'augmentation de leur solde au SMIG, la

gratuité totale des transports.

Ils affirment que, sous l'uniforme, le soldat reste un travailleur. Les soldats, à ce titre, se déclarent partie prenante des luttes de la classe ouvrière. Ils appellent l'ensemble des comités de soldats à s'organiser en section syndicale en liaison avec les organisations



syndicales ouvrières. Ils invitent, enfin, les appelés à se coordonner dans les Etats généraux de soldats.

Cette action des soldats du 403^e RA a été décidée après une assemblée générale des soldats sur la base militaire. Ils y étaient plus d'une centaine. L'Union interprofessionnelle CFDT du secteur de Chaumont a apporté son soutien moral et matériel à cette initiative. Ce sont ses militants qui ont imprimé et distribué le journal des soldats, en particulier dans des trains entiers de permissionnaires vendredi soir.

Immédiatement, la répression est tombée. Deux camarades militants de la CFDT ont été appréhendés, illégalement, par la gendarmerie : ils étaient porteurs de tracts. Il s'agit de Lionel Blondelle, secrétaire de l'UL-CFDT de Chaumont, et de Bernard Weidmann, membre de la commission juridique de la CFDT. Ils ont été relâchés une heure et demie après. Le contenu des questions posées par les chefs militaires laisse penser que ceux-ci ignorent qui est qui dans le syndicat de soldats.

● répression à Trêves

Trois soldats du 16^e RA cantonné à Trêves, en Allemagne, ont été incarcérés le 21 octobre sous régime spécial. Ils sont accusés d'avoir participé à une réunion avec l'intention (sic) de rédiger

un tract. Aucune preuve n'a pu être apportée par la sécurité militaire.

Ils ont commencé aussitôt une grève de la faim pour protester contre cet arbitraire. L'un d'eux, Pierre Marie Quéniart, ouvrier agricole originaire d'Alençon, vient d'être, réincarcéré après deux semaines d'hospitalisation et refait actuellement la grève de la faim.

Ils réclament la liberté d'expression dans les casernes, le droit de réunion et de pétition collective, une réelle possibilité de défense devant la sécurité militaire et la suppression des punitions arbitraires.

Le PSU appuie de telles luttes, appelle à les soutenir et encourage leur multiplication, conscient que l'armée est un lieu de regroupement des jeunes travailleurs, qu'elle est devenue un lieu d'affrontement ouvert avec l'appareil d'Etat, et que les militants révolutionnaires ont leur place sur ce front.

Le contrôle populaire sur l'armée ne passe pas par des actions « d'agitateurs » isolés, mais par des actions dans lesquelles se reconnaît la masse des travailleurs dans les casernes et à l'extérieur. Ces luttes constituent une étape dans l'édification d'un mouvement de masse et de classe s'inscrivant dans le mouvement ouvrier pour l'instauration du socialisme